

Chargés d'Affaires Va-et-Vient à Croissy Beaubourg

Lors du CHSCT du 19 juin dernier, les employeurs présentaient leur projet de retour des chargés d'affaires sur le site de Croissy Beaubourg. **La CGT s'en félicite ayant combattu leur départ considérant que la proximité des chargés d'affaires avec les sites d'exploitation accroît l'efficacité du travail et du service public rendu.**

D'ailleurs ces « va-et-vient » permanents confirment les stratégies financières à très court terme des employeurs et qu'importe que les agents soient bousculés, gênés dans leurs conditions de travail et de vie (impacts sur l'organisation du travail, changement de lieux de travail, mais aussi de la vie privée)

Lors de ce CHSCT, la CGT et les deux autres organisations syndicales présentes (FO et CFE/CGC) ont dénoncé les conditions de retour de ces agents à Croissy Beaubourg et l'écart entre les ambitions affichées dans ce projet et les faibles moyens alloués.

En conséquence, aucune organisation présente n'a donné un avis favorable (FO et CFE/CGC s'abstenant, la CGT votant contre).



Surprise ?

Vous avez reçu un tract de la CFDT fustigeant la CGT et déformant sa position et la présentant contre le retour des chargés d'affaires à Croissy Beaubourg. Outre que la guerre syndicale n'ait que trop duré dans un moment où l'unité des salariés est la seule façon de préserver et acquérir de nouveaux droits, plusieurs questions se posent ? Comment une organisation absente peut-elle juger de l'attitude d'une autre organisation ? Par qui a-t-elle été informée puisque le PV du CHSCT est en cours de réalisation ?

Visiblement la CFDT est pour ce projet par principe et quelles que soient les conditions de retour et de travail des chargés d'affaires à Croissy. Les employeurs apprécieront, les agents sans doute un peu moins....